



DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE :01

ANDRÉ DROLET DÉPUTÉ DE JEAN-LESAGE REMET UNE AIDE FINANCIÈRE DE 20,000 \$ À COMMUNAUTÉS SOLIDAIRES

Québec, le 24 avril 2009 – Le député de Jean-Lesage et adjoint parlementaire au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, André Drolet s'est adressé aux membres de Communautés solidaires lors de leur dîner confidence.

Devant plus de 100 personnes présentes, M. Drolet a remis au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux M. Yves Bolduc, une aide financière au montant de 20,000 \$. M. Drolet s'est dit enthousiaste et très heureux d'appuyer et de soutenir un organisme tel que Communautés solidaires. " Communautés solidaires est essentiel dans notre communauté. En effet, il vient en aide aux personnes qui sont en situation de détresse psychologique, de précarité économique et sociale" d'ajouter M. Drolet. M. Drolet qui était également conférencier invité au dîner des confidences de Communautés solidaires, le député de Jean-Lesage a livré un témoignage sur les embûches qu'il a rencontrées et surmontées tout au long de sa vie personnelle et professionnelle.

Communautés solidaires est un organisme communautaire qui existe depuis 9 ans et qui compte plusieurs centaines de membres . Le but de cet organisme est d'accompagner ses membres dans leur cheminement vers le développement de leur potentiel et de leur autonomie en privilégiant la construction de liens avec les ressources de la communauté.

- 30 -

Source :

Marie-Josée Bond
Attachée politique du député de Jean-Lesage
418 648-6221